



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE
M.R.C. DES CHENAUX

Avis public est donné à tous les contribuables de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Maurice par la soussignée, Andrée Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière que le 17 décembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2020-RM-001 harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP).

Ledit règlement est déposé au bureau municipal où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Maurice, ce 4^e jour du mois de janvier 2021.

Andrée Neault, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière